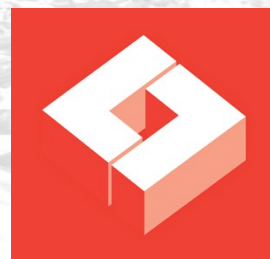


Élections du 4 décembre 2014

CAP des ITPE



Fiche d'identité :

Nom : Jacquot **Prénom :** Nadia
Lieu d'exercice : VNF/détachée à la FEETS-FO
Mode d'entrée dans le corps des ITPE : concours interne
Année d'entrée dans le corps : 1999
Grade : IDTPE
Mandats syndicaux précédents ou en cours au sein du SNITPECT-FO :
Élue à la CAP des ITPE, Déléguée Syndicale Centrale FO pour VNF



**pense à toi,
pense à
ton syndicat**

le 4
décembre
vote!



Pourquoi je suis candidate !

Ayant effectué deux mandats d'élue à la CAP, j'ai pu voir toute l'importance des combats menés en CAP, combats au bénéfice d'un collègue et servant le collectif, combats collectifs, bénéficiant ensuite à chaque individu.

La CAP est le creuset de toutes les avancées en matière de gestion, mais aussi en matière statutaire. La voix des ITPE porte haut et fort via le SNITPECT-FO et ses 6 sièges occupés... et il est fondamental que cela se poursuive !

Je souhaite me représenter pour un nouveau mandat pour ouvrir les portes entrouvertes lors du précédent et continuer à être dans l'action et la défense individuelle des ITPE.

Mon parcours :

Une carrière dans la fonction publique Etat d'abord en tant que technicienne avec un poste opérationnel au Bureau d'étude du service navigation Rhône-Saône et ensuite dans le corps des ITPE dans trois domaines principaux :

- > le logement en tant qu'auditrice à la Miilos qui est devenue Ancols depuis ;
- > la formation à l'ENTPE en dispensant des cours et à la direction de l'international pour développer les partenariats nationaux et internationaux ;
- > l'animation du réseau à l'AITPE et les différents mandats syndicaux au sein de FO.

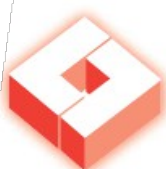
La voix que je veux porter en CAP...

Le droit à être défendu est assuré par les élus à la CAP qui font un énorme travail pour défendre chaque cas individuel.

Tous les cas individuels sont analysés pour servir l'intérêt collectif du corps des ITPE. Je crois sincèrement qu'il faut conserver le rapport de force que le SNITPECT-FO a réussi à établir de longue date avec l'administration pour :

- lever les freins à la mobilité en permettant à chaque ITPE de construire un parcours professionnel choisi et non imposé ;
- le respect du droit à être défendu en CAP nationale en refusant la régionalisation et la réduction des cycles de mobilité ;
- assurer l'égalité de traitement au niveau de la promotion avec des règles claires et une étude sérieuse de chaque dossier.

**ton syndicat
soulève
des montagnes**



Snitpect-FO la syndic'attitude